Couverture pour Données de Sécurité d´après OChim

Date de délivrance : 11.04.2016 pour la fiche du : 20.11.2015
"*" Changements sur version antérieure, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Désignation commerciale : **Dr. Roth's Teichklar / Dr. Roth's bassin claire**
No. d'article : n.d.
No. de la composition : n.d.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du Fournisseur :
Eric Schweizer AG, Postfach 150, CH- 3602 Thun
Téléphone : +41 33 227 57 57, Téléfax: +41 – 33 227 57 58, E-Mail : info@ericschweizer.ch

Adresse du Fabricant :
Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 – 9281-72850, Téléfax: +49 – 9281-1011, E-Mail: info@soelltec.de

Numéro d'appel d'urgence
Téléphone d'urgence du Fournisseur
Téléphone: +41 33 227 57 57 (8:30 – 16:30)

Centre d'information spécialisé en intoxications
Téléphone : 145

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants	**Valeurs admissibles**
n.ap.	

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

OMoD – Code : 02 01 99 / 20 03 99
Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, tenir compte des réglementations régionales.

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la protection de l'air, OPair : n.ap.
Ordonnance sur les accidents majeurs, OPAM: n.ap.
Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim : n.ap.
Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 : Non.
Ordonnance sur la protection de la maternité : Non.
Taxe d'incitation sur les composés organiques volatils, COV : n.ap.
Loi fédérale sur la protection des eaux (Leaux):
Chlorure de sodium: Classe B, (10 - 20%)

Date de délivrance: 11.04.2016 Remplace la fiche du: 20.11.2015
"*" Changements par rapport à la version précédente, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 **Identificateur de produit**

Désignation commerciale:	**Dr. Roth's Teichklar / Dr. Roth's bassin claire**
N° d'article:	n.d.
N° de la composition:	n.d.
Numéro d'enregistrement:	n.a.

1.2 **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Utilisations identifiées: Accessoire pour étang de jardin

1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

1.3.1 **Adresse du fabricant / fournisseur:**
Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 - 9281-72850, Téléfax: +49 – 9281-1011, Courriel: info@soelltec.de

1.3.2 **Responsable pour la fiche de données de sécurité:**
CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de

1.4 **Numéro de téléphone d'appel d'urgence**
Numéro de téléphone d'appel d'urgence du fabricant / fournisseur
Téléphone: +49 - 9281-72850 (8:30 – 16:30)

Centre d'information spécialisé en intoxications
Téléphone: +33 1 45 42 59 59 (France)
Téléphone: +32 70 245 245 (Belgique)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 **Classification de la substance ou du mélange**
Aucun(e).

2.2 **Éléments d'étiquetage**
Étiquetage recommandé par le règlement (CE) n° 1272/2008: Non.
Exemptions applicables:
Mention(s) d'avertissement: n.a.
Pictogramme(s) de danger:
Composant(s):

Phrases H:

Phrases P:
P102: Tenir hors de portée des enfants.
P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Bien que ce produit ne soit pas soumis à l'obligation d'étiquetage, nous vous recommandons d'observer les consignes de sécurité.

Étiquetage particulier:

L'étiquetage mentionné est valable pour la livraison à consommateur privé.

2.3 **Autres dangers**
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Désignation commerciale: Dr. Roth's Teichklar / Dr. Roth's bassin claire
Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 11.04.2016 Remplace la fiche du: 20.11.2015

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 **Substances**
n.a.

3.2 **Mélanges**
Spécification chimique du produit:
Mélange de sels inorganiques. matières organiquesund getrockneter (wasseraktivierbarer) Bakterien
Ingrédients:

Substance			**Phrases H**	**Gamme (m%)**
N° CAS	**N° CE**	**N° REACH**		
Chlorure de potassium			Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319	1 - 5%
7447-40-7	231-211-8	01-2119539416-36-xxxx		
Bactérie lyophilisié (réactivable à l'eau) groupe de risque 1			n.a.	5 – 10%
n.d.	n.d.	01-0000017126-75-xxxx		

Texte des phrases H voir le chapitre 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 **Description des premiers secours**
4.1.1 **En cas d'inhalation:**
Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.
4.1.2 **En cas de contact avec la peau:**
Rincer à l'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
4.1.3 **Après contact avec les yeux:**
En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
4.1.4 **En cas d'ingestion:**
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
4.2 **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Aucun à notre connaissance.
4.3 **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 **Moyens d'extinction**
5.1.1 **Moyens d'extinction recommandés:**
Utiliser un produit chimique sec, du CO_2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
5.1.2 **Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:**
Aucun(e).
5.2 **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées :
Poussière respirable oxydes de carbone.
5.3 **Conseils aux pompiers**
5.3.1 **Équipement de protection spécial:**
Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).
Porter un vêtement de protection chimique à fermeture étanche.
5.3.2 **Autres recommandations:**
Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Désignation commerciale: Dr. Roth's Teichklar / Dr. Roth's bassin claire
Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 11.04.2016 Remplace la fiche du: 20.11.2015

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Voir chapitre 8.2.2
Éviter toute formation de poussière.

6.2 **Mesures de protection de l'environnement**
Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas contaminer l'eau superficielle.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Utiliser un équipement de manutention mécanique. Éviter toute formation de poussière.
Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.

6.4 **Référence à d'autres sections**
Aucun(e).

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

7.1.1 **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Ne pas respirer les poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.1.2 **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:**
Pas de précautions spéciales.

7.2 **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

7.2.1 **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.
Conserver à une température inférieure à 30°C.
Formulation est hygroscopique. À protéger de l'air humide et de l'eau.

7.2.2 **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits:**
Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

7.2.3 **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

7.3 **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
n.d.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 **Paramètres de contrôle**

Identification de la substance	**Valeurs admissibles**
Chlorure de potassium	C.M.A. Poussière: 10 mg/m³ (fraction réspirable); 3 mg/m³ (fraction entrant des alvéoles)

8.2 **Contrôles de l'exposition**

8.2.1 **Contrôles techniques appropriés**
Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement.

8.2.2 **Mesures de protection individuelle**

8.2.2a **Protection respiratoire:** inutile dans les conditions normales d'utilisation.
En cas de risque d'inhalation de poussières, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

8.2.2b **Protection des mains:** Exposition répétée ou prolongée:
Gants imperméables en caoutchouc butyle temps de pénétration > 6h
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre.
Veuillez respecter les indications du fournisseur en ce qui concerne la perméabilité et le délai de rupture des gants de protection. Veuillez également tenir compte des conditions locales particulières au moment de l'utilisation du produit, telles que le risque de coupures ou d'abrasion et la durée du contact.

8.2.2c **Protection des yeux:** Lunettes de sécurité

8.2.2d **Protection corporelle:** Non.

8.2.2e **Autres données:** Respecter le temps limite d'utilisation.

8.2.3 **Contrôle de l'exposition de l'environnement:**
n.d.

Désignation commerciale: Dr. Roth's Teichklar / Dr. Roth's bassin claire
Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 11.04.2016 Remplace la fiche du: 20.11.2015

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

9.1.1 **Etat physique:** poudre **Couleur:** incolore **Odeur:** sans odeur

Seuil olfactif: n.d.

9.1.2	Valeur du pH, pur:	n.d.
	Valeur du pH, solution aqueuse à 1 %:	n.d.
9.1.3	Point / intervalle d'ébullition (°C):	n.d.
	Point / intervalle de fusion (°C):	n.d.
9.1.4	Point d'éclair (°C):	n.d., en creuset fermé
9.1.5	Inflammabilité (CEE A10 / A13):	Non.
9.1.6	Température d'inflammation (°C):	Non.
9.1.7	Auto-inflammation (CEE A16):	Non.
9.1.8	Propriétés comburantes:	Non.
9.1.9	Risque d'explosion:	Aucun(e).
9.1.10	Limite inférieure d'explosivité (% vol.):	n.a., supérieure: n.a.
9.1.11	Pression de vapeur:	n.d.
	Densité de vapeur (air = 1):	n.d.
9.1.12	Densité (g/ml):	n.d.
9.1.13	Solubilité (dans l'eau):	soluble
9.1.14	Coefficient de partage (n-octanol / eau):	n.a.
9.1.15	Viscosité:	n.a.
9.1.16	Teneur en solvant (m.%):	n.a.
9.1.17	Décomposition thermique (°C):	n.d.
9.1.18	Vitesse d'évaporation:	n.d.

9.2 **Autres informations**
n.d.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 **Réactivité**
Aucun(e).

10.2 **Stabilité chimique**
Stable dans des conditions normales.

10.3 **Possibilité de réactions dangereuses**
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 **Conditions à éviter**
À protéger de l'air humide et de l'eau.

10.5 **Matières incompatibles**
Incompatible avec des acides et des bases.

10.6 **Produits de décomposition dangereux**
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Désignation commerciale: Dr. Roth's Teichklar / Dr. Roth's bassin claire
Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 11.04.2016 Remplace la fiche du: 20.11.2015

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 **Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë:	
Inhalation:	n.d.
Ingestion:	n.d.
Contact avec la peau:	n.d.
Irritation ou corrosion cutanée:	Faible
Lésions oculaires graves / irritation oculaire:	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	n.d.
Cancérogénicité:	n.d.
Toxicité pour la reproduction:	n.d.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:	d.n.d.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:	d.n.d.
Danger en cas d'aspiration:	d.n.d.

11.1.1 – **Expériences de la pratique**
11.1.11 n.d.
11.1.12 Expériences de la pratique
Observations pertinentes pour la classification:
Aucun(e).
Autres observations:
Aucun(e).
La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle (Calcul selon règlementation CEE).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 **Toxicité**
Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.

12.2 **Persistance et dégradabilité**
Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3 **Potentiel de bioaccumulation**
n.d.

12.4 **Mobilité dans le sol**
n.d.

12.5 **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 **Autres effets néfastes**

12.6.1	Valeur DCO (mg/g):	n.d.
12.6.2	Valeur DBO5 (mg/g):	n.d.
12.6.3	AOX - Remarque:	Non applicable.
12.6.4	Composants significatifs du point de vue environnemental:	n.a.
12.6.5	Effets nocifs divers:	Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 **Méthodes de traitement des déchets**
13.1.1 Recommandation: D10/ R4 Classe de déchets N°:
Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.
De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

13.2 **Traitement des emballages souillés**
13.2.1 Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.
13.2.2 Manipulation: Comme pour les résidus.

Désignation commerciale: Dr. Roth's Teichklar / Dr. Roth's bassin claire
Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 11.04.2016 Remplace la fiche du: 20.11.2015

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA
	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.		
14.1	**Numéro ONU**		
14.2	**Désignation d'expédition (nomenclature ONU)**		
14.3	**Classe(s) de danger pour le transport**		
14.4	**Groupe d'emballage**		
14.5	**Dangers pour l'environnement**		
14.6	**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**		
	Catégorie de transport: Code de classification: Code danger: Quantités limitées (LQ):		Instruction d'emballage (avion passagers) Instruction d'emballage (avion cargo)
14.7	**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC**		

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
n.d.

15.2 **Évaluation de la sécurité chimique :**
n.a.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phases H mentionnées sous l'aticle 3
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

La présente fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (UE) n° 2015/830.
Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissance relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère de notice technique d'utilisation et ne doivent pas être changés ni pris pour d' autres produits. La copie non modifiée est permise.
Délivré par: CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de, +49-6421-886563
Réception des données: 30.03.2016, $söl_0211